

Exercice 1999 - Rapport d'activités des services délégués - Centre Equestre

M. LE MAIRE, Rapporteur : L'Association «L'Etrier Bisontin», affiliée à la Fédération Française des Sports Equestres est titulaire du contrat de délégation de gestion du Centre Equestre Municipal.

A - Analyse de l'activité du service délégué

1. *Adhérents* : augmentation du nombre d'adhérents (284 contre 234 en 1998, soit + 21,3 %). Il est à noter que 67 % des adhérents ont moins de 18 ans et 72,5 % sont de sexe féminin.

Le niveau de pratique des adhérents est très diversifié. En effet, si 116 cavaliers (soit 40 % du total des adhérents) n'ont que très peu d'heures de monte, une trentaine seulement ont une licence de compétition.

2. *Heures de monte* : l'augmentation des heures de monte (au total 11 692 heures, contre 9 580 en 1998, soit + 22 %) est au même niveau à la fois pour les heures de monte de cheval et pour les heures de monte de poney. Par contre, les heures de monte de cheval représentent 65 % du total des heures effectuées.

3. *Résultats sportifs* : l'Association a participé principalement à des concours complets d'équitation avec d'excellents résultats (M.C. DUROY est encore Cham-pionne de France et L'Etrier Bisontin est 2^{ème} au Championnat de France des clubs).

4. *Evolutions* : la mission de promotion du sport équestre assignée par la Ville est concrétisée également par la mise en place d'une école d'équitation. De plus, pendant les petites vacances scolaires, les enfants peuvent pratiquer l'équitation avec la participation d'un encadrement du club mis à disposition (stages omnisports organisés par la Ville).

B - Analyse des comptes de l'activité déléguée

1 - Comptes du délégataire

1. *Bilan* : la structure du bilan, tout en restant fragile du fait de l'absence de capital social, s'est dégradée en 1999 : fonds de roulement négatif (- 150 KF) et trésorerie également négative (- 32 KF). L'équilibre reste précaire en cas de difficulté conjoncturelle : ainsi l'achat imprévu de plusieurs chevaux en 1999 (suite à plusieurs décès) a eu un impact pénalisant immédiat.

2. *Compte d'exploitation* : le résultat d'exploitation est en légère régression par rapport à celui de 1998 (bénéficiaire à + 58 KF), malgré une augmentation de la masse salariale (+ 23 %) et des charges externes (+ 32 %).

On remarque une augmentation de 16 % du chiffre d'affaires (+ 174 KF) ce qui le porte à 1 231 KF. Il reste le financement essentiel de l'association (pour 89 %).

La charge financière de l'association (concernant les intérêts des emprunts) s'élève à 36 KF.

Il est à noter que la clôture de l'exercice se fera dorénavant au 31 décembre au lieu du 30 septembre (décision Assemblée Générale du 5 mai 2000).

D'autre part, l'exercice prochain devra tenir compte de la fiscalisation du secteur pension au niveau de tous les impôts commerciaux.

L'exploitation actuelle du Centre Equestre n'appelle pas de remarques particulières. Les innovations de 1999 concernent :

- * la mise hors gel de l'installation d'eau,
- * l'achèvement du bâtiment d'accueil avec bureaux et tribune couverte,
- * un concours officiel de dressage sur la nouvelle carrière.

Le Conseil Municipal, après avis favorable de la Commission de Contrôle Financier, est appelé à prendre acte du présent rapport.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ce rapport.

Récépissé préfectoral du 3 juillet 2000.